

AVIS

RECRUTEMENT – INFIRMIER(E) (IFIC 14 OU IFIC 14B)) – (CONTRACTUEL A TEMPS PLEIN avec possibilité de temps partiel (m/f) .

Le Conseil d'Administration du Chapitre XII procédera prochainement au recrutement et à la constitution d'une réserve de recrutement d'infirmier(ère)s à temps plein avec possibilité de temps partiel à durée indéterminée.

Profil de fonction :

Finalités

Au sein de la MR/MRS Résidence Préfleuri de l'Association chapitre XII, le(a) candidate est placé(e) sous la direction de l'infirmière en chef et l'autorité du Directeur. Son activité se réfère au plan de soins établi pour chaque résident sous la supervision de l'infirmière en chef.

Missions principales

- Veiller au bien-être physique, social et psychologique des résidents. Il/Elle collabore avec l'équipe de soins, les familles des résidents et les médecins traitants ;
- Appliquer les prescriptions médicales ;
- Recueillir et transmettre les informations permettant aux médecins d'établir un diagnostic et/ou un traitement et d'en suivre son évolution ;
- Etre attentif(ve) à l'information du résident et de sa famille, à la collaboration avec l'équipe de soins (notamment par la transmission de ses observations) ;
- Le(a) candidat(e) doit également être disposé(e) à faire toutes les pauses existantes (diurne et nocturne) et travailler certains week-ends et/ou jours fériés.
- Veiller au bon encadrement des stagiaires infirmiers et aides-soignants en relation avec les institutions de formation et sous la responsabilité de l'infirmier en chef.

Compétences principales

Le(a) candidat(e) devra être capable notamment :

Savoirs-être :

- faire preuve d'autonomie, de rigueur, de motivation, de dynamisme et de discrétion ;
- faire preuve de qualités humaines et relationnelles en particulier avec les personnes âgées en ayant à cœur de rechercher le bien-être et le confort des résidents.

Savoirs-faire :

- Capacité de travailler en équipe ;
- Capacité à assurer les soins et le suivi des résidents ;
- Capacité de réagir en situation d'urgence.

Conditions générales et particulières :

- être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ou être en possession d'un permis de travail ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- être âgé(e) de 18 ans au moins ;
- être porteur(se) d'un diplôme d'infirmier (breveté ou gradué-bachelier) est obligatoire et détenteur d'un visa infirmier délivré par le SPF Santé Publique au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'entrée en service.
- **Toutes les conditions ci-dessus doivent être remplies à la date de clôture des candidatures.**
- satisfaire aux lois sur la milice (pour les candidats masculins) ;

- réussir un examen de recrutement ;
- satisfaire au condition d'accès au financement APE au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'entrée en service est un atout ;
- satisfaire à un examen médical d'embauche dans le mois de la date d'entrée en service (condition résolutoire) ;
- disposer d'une expérience en maison de repos et habiter dans la proche région de Neufchâteau constituent des atouts.

Emploi.

Emploi à temps plein 38h/semaine ou à temps partiel

Rémunération.

Infirmier breveté : catégorie 14b IFIC

Infirmier gradué : catégorie 14 IFIC

Examens.

Le programme des épreuves de l'examen ainsi que les règles de cotation sont fixés comme suit:

- 1) une épreuve écrite spécifique consistant en la vérification des aptitudes professionnelles (connaissances techniques, méthode de travail, organisation, ...);
 - 2) une épreuve orale (entretien avec les membres de la commission de sélection).
- Les personnes ayant obtenu 50% des points aux épreuves écrites seront convoquées à l'épreuve orale générale.

Chaque épreuve est éliminatoire.

Les conditions de réussite sont établies comme suit :

- avoir obtenu 50% sur la partie écrite ; épreuve prévue le 07/04/2025 à 09h00
- avoir obtenu 50% sur la partie orale ; épreuve prévue le 14/04/2025 à partir de 13h30 (ordre de passage à déterminer)
- avoir obtenu 60% sur l'ensemble des deux parties.

Candidatures.

Sous peine de nullité, la lettre de motivation, COMPORTANT LA SIGNATURE MANUSCRITE, accompagnée des pièces ci-après:

- curriculum vitae
- extrait de casier judiciaire avec mention de nationalité modèle 1 datant de moins de trois mois
- copie du diplôme requis
- copie du visa

sera adressée **UNIQUEMENT** par courrier recommandé avec accusé de réception ou par remise en mains propres contre accusé de réception et devra parvenir pour le **03/04/2025 avant 12h00 au plus tard, au Chapitre XII**, Résidence Préfleuri, rue du Marché 6, 6840 NEUFCHATEAU. Une copie de l'acte de naissance, un certificat de milice (pour le candidat masculin) sera(ont) sollicité(s) auprès du candidat **retenu**.

Les candidatures non signées et/ou tardives et/ou incomplètes et/ou transmises par e-mail ne seront pas prises en considération.

Une réserve de recrutement d'une durée de deux ans est d'application, éventuellement prorogeable d'un an par décision motivée du Conseil d'Administration du Chapitre XII.

Neufchâteau, le 12/03/2025